

RENONCIATION AUX PÉNALITÉS POUR PAIEMENT TARDIF



Programme d'exécution des ordonnances alimentaires Téléphone : 204 945-7133
352, rue Donald, bureau 100, Winnipeg (Manitoba) R3B 2H8 Télécopieur : 204 945-5449
ManitobaMEPinquiries@gov.mb.ca Sans frais au Canada : 1 866 479-2717

N° de dossier du Programme d'exécution des ordonnances alimentaires du Manitoba (le « Programme ») : _____

Créancier alimentaire : _____

Débiteur alimentaire : _____

Je, _____, créancier alimentaire désigné dans le dossier mentionné ci-dessus, renonce à mon droit au recouvrement et au versement des pénalités pour paiement tardif imposées dans mon dossier comme suit :

- Renonciation à toute future pénalité pour paiement tardif à compter du _____
Année/mois/jour
- Renonciation aux pénalités pour paiement tardif imposées du _____ au _____.
Année/mois/jour Année/mois/jour
- Renonciation à _____ \$ de pénalités pour paiement tardif imposées antérieurement.
- Renonciation à toute pénalité pour paiement tardif à compter du _____ et
renonciation à toute future pénalité pour paiement tardif. Année/mois/jour

Je comprends que toute pénalité de paiement tardif à laquelle j'ai renoncé sera retirée de mon compte, ne sera pas recouvrée et ne sera pas rétablie.

Je comprends que si je renonce aux pénalités pour paiement tardif, elles ne seront pas imposées et je n'aurai pas le droit de les recevoir pendant la période où ma renonciation est en vigueur. Des pénalités pour paiement tardif pourront être imposées et recouvrées ultérieurement si je choisis d'annuler ma renonciation.

Il est possible d'annuler la présente renonciation par remise du formulaire d'annulation correspondant rempli ou d'un avis écrit au Programme.

SIGNÉ dans la ville de _____ (Manitoba) le _____ 20 ____.

Nom

Signature

Signature d'un témoin